

PRÉINSCRIPTIONS AUX SÉJOURS PRINTEMPS 2022

DU 12 AU 21 JANVIER 2022



au secteur Séjours et Initiatives des Écoles à l'Hôtel-de-ville



Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les départs en séjours de vacances.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Des activités et des effectifs adaptés.
- La prise de température avant le départ. En cas de symptômes ou de fièvre (dès 38°C), la personne ne doit pas prendre le départ.

- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un membre du personnel (animateur, agent d'entretien,...) pendant le séjour, ce dernier sera placé en isolement immédiat en attente d'un avis médical. Le retour sur place ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical qui assure la poursuite du séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Séjours et Initiatives des Écoles devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher du Secteur Séjours et Initiatives des Écoles, par téléphone au **01 46 82 81 49** ou **01 46 82 80 24,** par mail **vacances@mairie-vitry94.fr** ou sur place hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée, (uniquement sur rdv).

Tannerre en Puisaye les petits aventuriers de la nature



Ce centre appartient à la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir la nature à proximité de la région parisienne.



HÉBERGEMENT

- 3 maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 2 à 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

Pour les 4/8 ans

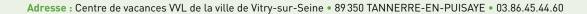
- Jardin potager
- Construction de cabane en forêt
- Ludothèque
- Land art (réalisation artistique avec la nature)
- Découverte des animaux
- Initiation au développement durable

POUR LES 4/8 ANS

Du 24 avril au 30 avril 7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans la rubrique «Démarches administratives»







Trinité-sur-Mer

SÉJOUR FRATRIE

La Trinité-sur-Mer est un petit port de pêche traditionnel face à la presqu'île de Quiberon. Le centre est un ancien manoir rénové en 2008 au milieu d'une propriété de 8 hectares. C'est un point de départ idéal pour découvrir la Bretagne et la vie en bord de mer.





HÉBERGEMENT

- Chambres de 4 à 7 lits avec lavabos
- ■Sanitaires à proximité
- Salles d'activités et de restauration

TRANSPORT

■ Car

ACTIVITÉS 6/11 ANS

- Initiation à la natation : 4 séances à la piscine d'Auray
- Grands jeux sur la plage de Kervillen
- Pêche à pied pour confectionner un aquarium marin
- Visite et découverte de l'environnement local

ACTIVITÉS 12/14 ANS

Breizh Lanta

- Kayak
- Paddle
- Voile
- Nombreuses activités sportives (courses d'orientation, parcours du combattant...)

IMPORTANT : Les 12/14 ans seront acteurs de leur séjour et organiseront leurs vacances en groupe avec l'aide des animateurs.trices

À NOTER

Pour les 12/14 ans : test d'aisance aquatique obligatoire pour confirmer l'inscription au séjour.

Les activités nautiques sont sous réserve des conditions météorologiques.

POUR LES 6/11 ANS

Du 24 au 30 avril 7 jours (15 places)

POUR LES 12/14 ANS

Du 24 au 30 avril 7 jours (10 places)

Tarif 3 pour les 6-11 ans

Tarif 2 pour les 12-14 ans (voir tableau dans la rubrique «Démarches administratives»

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Bagneux • Domaine de Ker Douras • 27, rue de Carnac • 56470 La Trinité-sur-Mer • 02 97 55 79 52

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24 vacances@mairie-vitry94.fr Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

ATTENTION:

Selon le protocole sanitaire en vigueur, possible demande du Pass sanitaire pour les 12-14 ans.



La Croix-Valmer SÉJOURINTERGÉNERATIONNEL

Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un parc arboré magnifique. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.





HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douches et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipées de douche WC et d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue
- Salle à manger et terrasse avec vue sur mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Selon le protocole sanitaire en vigueur : déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique, d'un dessert (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de type sodas sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès selon le protocole sanitaire en vigueur)
- Animation adultes et enfants,

Activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...

- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.
- Transport

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville.
- En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville.

*Navette Zou (payante) (renseignement au 08 09 40 00 13 ou https://www.zou.maregionsud.fr) L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette.

Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer vos horaires d'arrivée sur le centre. Service offert sous réserve des horaires

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (prévoir chèque/ espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h ou 18 h à l'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

Du 30 avril au 7 mai 2022

12 familles (selon le protocole sanitaire en vigueur)

Tarif Familles

(voir tableau dans la rubrique «Démarches administratives»

Adresse: Maison familiale VVL 383, allée de la Bouillabaisse, de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse » 83420 La Croix-Valmer

04 94 79 60 71 http://lacroixvalmer.vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles, du lundi au vendred<u>i de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30</u> 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24 vacances@mairie-vitry94.fr Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Prévoir la présentation du Pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois ex: transports, sorties.



La Croix-Valmer

Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un parc arboré magnifique. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douches et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipées de douche WC et d'un miniréfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Selon le protocole sanitaire en vigueur : déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée, d'un plat unique, d'un dessert (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de type sodas sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès selon le protocole sanitaire en vigueur)
- Animation adultes et enfants

- Activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...
- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.
- Transport

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train: gare SNCF la plus proche : TOULON puis car* jusqu'au centre-ville,

*Navette Zou (payante) (renseignement au 08 09 40 00 13 ou https://www.zou.maregionsud.fr)

L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette.

Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer vos horaires d'arrivée sur le centre. Service offert sous réserve des horaires.

383, allée de la Bouillabaisse, 83420 La Croix-Valmer

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (prévoir chèque/ espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 18h30 le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

Du 02/07 au 16/07 (14 jours) (12 familles)
Du 16/07 au 30/07 (14 jours) (15 familles)
Du 30/07 au 13/08 (14 jours) (16 familles)
Du 13/08 au 27/08 (14 jours) (12 familles)

Nombres de familles sous réserve du protocole sanitaire en vigueur

Début des préinscriptions pour les séjours familles Eté 2022 à la Croix-Valmer à partir du 17 janvier

Tarif Familles

(voir tableau dans la rubrique «Démarches administratives »

Adresse : Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse »

04 94 79 60 71 http://lacroixvalmer.vvl.org

Secteur Séjours et Initiatives des Écoles, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24 vacances@mairie-vitry94.fr Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Les séjours se feront dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. Prévoir la présentation du Pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois ex : transports, sorties.



Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confi rmation auprès du Secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

PRÉINSCRIPTIONS

Du 12 au 21 janvier 2022 (pour les séjours printemps) et à partir du 17 janvier pour le séjour famille été.

PRENEZ RENDEZ-VOUS au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles en contactant le 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.

ou TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE SUR VITRY94.FR

et envoyer votre demande par mail à vacances@mairie-vitry94.fr ou par courrier à l'Hôtel de ville - Secteur Séjours et Initiatives des Écoles - 2 av. Youri-Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine. En cas de difficulté, contacter le service.

CONFIRMATION

impartis.

Pour les demandes faites **du 12 au 21 janvier 2022** et validées par le **S**ervice des Affaires Familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou téléphone, **à partir de fin janvier.**

Pour les demandes en maison familiale été à La Croix-Valmer, les placements débuteront début mars. Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, nous demandons aux familles d'être réactives au vu des délais

La confimation est à retourner signée :

- au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.
- Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confi rmation, la demande de séjour est annulée.
- Toute demande transmise hors délai sera mise sur liste d'attente.
- Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.
- Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

- Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)
- Concernant les réunions d'information et au vu des mesures gouvernementales, le Secteur Séjours et Initiatives des Écoles reviendra vers vous ultérieurement.
- Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s).

À NOTER

- Tout dossier incomplet sera refusé.
- Tous les dossiers sont transmis au **S**ervice des Affaires Familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

- Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.
- Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.
- Un seul bagage (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.
- Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour pour les 4-14 ans

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si une décharge de responsabilité est remplie préalablement au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

- Le Secteur Séjours et Initiatives des Écoles au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.
- L'hôtel de ville en cas d'urgence 7/7 et 24h/ 24 au 01 46 82 80 00.

■ Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement : www.vvl.org rubrique « Centres » ou www.ondonnedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le.la directeur-trice du séjour ou par le Secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

- Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.
- Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au Secteur Séjours et Initiatives des Écoles dans les 48 heures qui suivent le retour. Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles vacances@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du Secteur Séjours et Initiatives des Écoles.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

FACTURATION

LE PAIEMENT

Il s'effectuera en trois fois

- 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription non remboursables en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)
- 30 % à payer avant le départ
- 30 % à payer pendant le séjour

En cas d'annulation

Toute annulation sans motif majeur donnera lieu au versement par la famille de :

- 40 % du montant du séjour si l'annulation intervient un mois et demi avant le départ ;
- 70 % du montant du séjour si l'annulation intervient un mois avant le départ ;
- 80 % du montant du séjour si l'annulation intervient quinze jours avant le départ;
- 90 % du montant du séjour si l'annulation intervient une semaine avant le départ;

Monsieur le Maire ou son représentant est seul habilité à apprécier les cas de force majeure donnant lieu à un éventuel remboursement.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au Service des Affaires Familiales ou sur le site internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : Service des Affaires Familiales - 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. Avant toute inscription, il convient de se rendre au Service des Affaires Familiales (uniquement sur rendez-vous) afin de procéder au calcul du quotient familial.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) attribue une aide financière aux vacances uniquement pour les séjours de printemps et d'été

Attention: pour le séjour à La Croix-Valmer été 2022, pour les 3 à 16 ans, les aides attribuées par la C.A.F débutent le 9 juillet 2022

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes			
Quotient Familial	Tarif 2	Tarif 3	
1 à 136	17,56 €	13,40€	
137 à 196	19,65 €	14,73 €	
197 à 256	20,54 €	15,61 €	
257 à 299	21,83 €	16,15 €	
300 à 342	22,43 €	16,62 €	
343 à 402	23,42 €	17,30 €	
403 à 467	25,67 €	19,18 €	
468 à 534	27,98 €	20,68 €	
535 à 599	30,77 €	23,39 €	
600 à 662	33,47 €	27,66 €	
663 à 725	36,29 €	30,10€	
726 à 803	39,41 €	32,76 €	
803 à 2 000	42,96 €	35,57 €	
+ de 2 000	46,62 €	38,59 €	

En famille (basse saison)			
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +	
1 à 335	15,44 €	20,66 €	
336 à 503	18,72 €	26,07 €	
504 à 672	22,24€	27,72 €	
673 à 2 000	26,34 €	31,71€	
+ de 2 000	30,02 €	36,15 €	

En famille (été)			
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +	
1 à 335	19,30 €	26,60 €	
336 à 503	23,44 €	30,77 €	
504 à 672	27,79 €	35,37 €	
673 à 2 000	32,89 €	40,40 €	
+ de 2 000	37,50€	46,05 €	